Maltraitance animale: elle élève 123 chiens... chez elle

Une femme de Lanaudière pourra même continuer cette pratique malgré un nouveau règlement du ministère

Article réservé aux utilisateurs connectés. **Se connecter**



PARTAGE

CHARLES MATHIEU et RICHARD OLIVIER

Vendredi, 11 novembre 2022 05:00
MISE À JOUR Vendredi, 11 novembre 2022 05:00

Une éleveuse de Lanaudière qui accueille 123 chiens chez elle pourra continuer d'héberger autant de bêtes malgré l'adoption d'un nouveau règlement qui limite le nombre d'animaux à 50.

• **À lire aussi: Joliette, capitale québécoise de la maltraitance animale**

L'odeur d'ammoniac monte à la gorge lorsqu'on entre au deuxième étage de la maison de la propriétaire, qui a demandé à garder l'anonymat et n'a jamais été sanctionnée en lien avec le bien-être animal.

Publicité